

Recettes françaises de médecine populaire

par

Françoise LOUX

Musée national des Arts et Traditions populaires - Paris - FRANCE

La médecine populaire est actuellement à la mode en France. Rien d'étonnant à cela : elle se trouve au confluent de plusieurs courants idéologiques ou technologiques : mouvement féministe et écologique prônant le retour au naturel et à la médication familiale, questionnement sur la déshumanisation de la médecine et recherche de technologies douces.

Le problème est que quand on parle de médecine populaire on parle souvent d'une médecine mythifiée, détachée de son contexte dont on connaît mal les principes de fonctionnement. Un certain nombre de recherches ethnologiques ou historiques ont déjà abordé ce champ et élucidé un certain nombre de problèmes, comme celui de l'interrelation entre médecine populaire et médecine savante, ou de la place fondamentale de la dimension symbolique.

Pour aller plus avant, il convenait d'avoir une vision globale de cette médecine populaire, dans sa diversité, et donc d'analyser l'ensemble des recettes de médecine populaire française.

Pour différentes raisons, relatives tant à l'exhaustivité qu'à la disponibilité des sources, le choix a été de travailler sur la collecte faite à la fin du XIX^e siècle par les folkloristes dans la majorité des régions françaises. Le travail est à son début, tant au niveau du repérage des recettes qu'à celui de leur analyse (1).

L'extension escomptée du corpus est de 30.000 à 50.000 recettes, étendue qui en elle-même rend inévitable le recours à l'informatique.

L'acception du terme «recettes» est large. Il comprend aussi bien les procédés pour guérir que ceux qui amènent la maladie ou permettent de la prévenir; il s'agit de recettes empiriques aussi bien que magiques ou magico-religieuses (comme les prières ou les conjurations). Enfin, le terme médecine englobe médecine humaine et médecine vétérinaire.

Une des caractéristiques de l'opération est qu'il s'agit tout à la fois de la constitution d'une banque de données et d'une recherche menée à partir d'interrogations précises :

- sur le fonctionnement de la médecine populaire : de quelles façons s'opère le recours à la dimension symbolique et aux pratiques rituelles dans les thérapeutiques; quels sont les modes de relation entre éléments empiriques (par exemple les propriétés pharmacologiques d'une plante) et symboliques (par exemple, la liaison de la couleur ou de la forme de cette plante et telle ou telle partie du corps);
- sur les relations entre médecine populaire et médecine savante : une hypothèse étant que la relation n'est pas uniquement dans le sens savant populaire et que la médecine populaire jouit d'une certaine autonomie. Un matériau intermédiaire important est constitué par les almanachs et les impressions populaires.

Dans une étape ultérieure, le corpus englobera les livrets de vulgarisation les plus importants. Par contre, le corpus donnera les moyens d'une comparaison avec la médecine savante mais ne s'étendra pas à ce champ du savoir médical (2);

- sur les relations que la médecine populaire entretient avec un certain terroir, une certaine histoire. Le corpus devrait permettre de mener des comparaisons, tant régionales, au niveau de la France, qu'internationales.

Ces interrogations ont conduit à certaines exigences au niveau de la méthode d'analyse :

- Il nous a paru nécessaire de tenir compte de tous les éléments du rituel thérapeutique (moment de cueillette des plantes ou d'administration des remèdes, gestes qui les accompagnent). En effet, une des hypothèses est que l'originalité et peut-être l'efficacité de la médecine populaire tient en cette complexité du rituel :
- Il était exclu d'établir un lexique a priori à partir d'une quelconque classification savante des maladies ou des plantes – le lexique se constitue par approches successives, en observant comment s'organisent les affinités entre termes du langage naturel. Cela implique dans cette première étape un travail artisanal que les deux chercheurs concernés sont seuls à pouvoir assurer. Dans une seconde étape, il faudra passer à l'explicitation des règles de codage afin que cette opération puisse être effectuée par d'autres personnes – explicitation nécessaire qui est d'ailleurs quasiment déjà un résultat de recherche et justifierait à elle seule le recours à l'informatique.

Le système d'analyse

L'analyse des recettes selon un langage normalisé est possible parce que celles-ci se présentent sous quelques formes différentes seulement. La forme la plus habituelle – une séquence d'Actions à entreprendre dans le but de guérir une affection – est quelquefois remplacée par une définition ou un diagnostic. Quoi qu'il en soit, la recette est décrite dans des rubriques qui recueillent les informations suivantes.

Les rubriques en langage naturel

RF = numéro de la référence

DT = époque de l'observation

TI = titre de l'article ou du paragraphe sous lequel la recette figure

BT = but de la thérapeutique : soigner, rendre malade.

A ce propos, notons que nous considérons ce terme Recette thérapeutique comme neutre et que nous englobons dans notre corpus les activités qui guérissent celles qui rendent malade.

On analysera ainsi s'il y a là deux champs distincts ou si l'on observe une certaine plasticité et dans quelles conditions.

AC = la pratique thérapeutique proprement dite, dans les termes où le folkloriste l'a notée.

SR = référence de la source et commentaires

NA = la nature de la recette : s'agit-il d'une recette empirique, d'une prière, d'une rupture d'interdit ?

Très souvent la limite est floue. Certaines thérapeutiques à base d'application de plante se terminent par des signes de croix : s'agit-il d'une prière ? Par ailleurs la récitation de certaines formules magiques s'accompagne parfois d'absorption de tisanes ou décoctions. Comme nous le disions plus haut l'essence de la médecine populaire tient sans doute en cette accumulation de procédés. Cependant; à des fins de traitement systématique, il est apparu nécessaire de

- constituer un sous-corpus de recettes comportant une formule magique et de recettes comportant des interdits.

Les rubriques en langage normalisé

Elles sont l'expression en langage normalisé (3) d'une partie de l'information véhiculée par la recette et son contexte. On distingue :

OR = origine

On utilise pour localiser la recette soit le code des communes, soit le lexique des pays développé dans le Système descriptif des objets domestiques.

Rubriques correspondant à But

A la rubrique en langage naturel But on fait correspondre les rubriques : But-action, But-maladie, But-partie du corps, But-être, But-circonstances, dans lesquelles s'articule l'information correspondant aux questions suivantes :

- Que faire ?
- Pour soigner quoi ?
- Concernant quelle partie du corps ?
- Au sujet de quel être ?
- Dans quelles circonstances ?

Quelques règles (4) définissent l'utilisation de ces rubriques et en particulier contrôlent les cas où l'absence d'information est utilisée.

Rubriques correspondant à Action

L'analyse formelle de l'Action est beaucoup plus complexe que celle du But. Bien que, en fait, on puisse supposer que n'importe quelle action humaine ne puisse être une recette, en droit nous devons prévoir les moyens d'analyser une grande variété de séquences d'Action. C'est justement le fait que nous soyons souvent en face de telles séquences – en réalité de petits récits – qui complique l'analyse. Nous avons adopté les principes suivants :

Chaque intervention en vue d'agir sur le corps est décomposée en une séquence d'Action élémentaire. Chacune de ces actions élémentaires est analysée, comme dans le cas de BUT, en rubriques spécialisées.

Bien entendu il existe de nombreux cas où l'on peut hésiter entre une ou plusieurs actions. La règle qui nous guide est d'économie. Chaque fois qu'une seule action permet de transmettre la même information que deux actions, nous choisissons le premier cas.

Ainsi la recette énoncée comme suit (5) sera décomposée en la liste suivante d'Actions élémentaires.

- 1- La mère lèche le front de l'enfant
- 2- la mère observe s'il est sale

Chacune de ces actions élémentaires est elle-même analysée selon les questions suivantes :

De quelle action s'agit-il ?	AT
Dans quelles circonstances ?	CA
Qui intervient comme acteur ?	SA
Sur qui ou quoi intervient-on ?	OA
Quelle partie du corps est concernée ?	CP
Si plusieurs produits sont concernés, quelle est la nature du mélange ?	TM

Le corps ou produit par lequel agit la recette est lui-même analysé comme une liste de produits intervenant qui sont, pour chacun d'entre eux, analysés de la manière suivante :

Nom du produit	PS
Origine et partie du produit	PP
Condition d'obtention du produit	CP
Forme du produit	FP
Qualité du produit	QP
Quantité du produit	NP

Ainsi la représentation de l'Action à entreprendre dans une recette se fait-elle dans une structure analogue à celle que l'on figure ci-dessous.

ACTION CODEE

<i>Action élémentaire 1</i>	<i>produit 1</i>
	<i>produit 2</i>
	<i>produit 3</i>
<i>Action élémentaire 2</i>	<i>produit</i>
<i>Action élémentaire 3</i>	<i>produit 1</i>
	<i>produit 2</i>

Un tel système dont nous n'exposons ici que les aspects essentiels est extrêmement lourd à manier. Nous l'avons choisi car toute simplification abusive nous paraît interdire d'entreprendre le type de recherches que nous menons. Nos hypothèses étant que tout ce qui est dit est important (gestes, objets intermédiaires, différents éléments du rituel ...) il ne nous paraît pas possible de négliger tel ou tel élément – au moins dans un premier temps.

Une année est sans doute nécessaire pour finir de mettre au point la méthode. On songe dès maintenant à se livrer à des analyses partielles en groupant les catégories de sources dans lesquelles sont trouvées les recettes (groupement régional de préférence). D'ores et déjà, le sous-corpus constitué par les matériaux provenant du livre de De Westphalen donne lieu à des recherches qui s'appuient sur l'écriture normalisée de la recette (Action et But).

A la fin de la recherche, le musée national des A.T.P. disposera d'une banque de données permettant de savoir d'une part le type d'utilisation de tel ou tel produit, d'autre part, les méthodes thérapeutiques pour telle ou telle maladie et symptôme. Il sera alors possible de se livrer à des comparaisons systématiques avec la médecine savante et plus particulièrement la médecine médiévale (6). Le niveau international (7) ne sera pas négligé.

- (1) Ce travail est effectué au Musée national des Arts et Traditions populaires à Paris. Pour le moment, seuls deux chercheurs (Ph. Richard, ethnologue et informaticien, F. Loux, ethnologue) y participent pour une partie de leur temps. Ils ont connu l'expérience préalable de l'analyse informatique d'un corpus de 5.000 proverbes français relatifs au corps.
- (2) Le travail important mené au L.A.S.L.A. par Robert et Carmélia Halleux et Joseph Denooz (projet THEOREMA également présenté au colloque) devrait pouvoir permettre cette comparaison.
- (3) Nous utilisons actuellement un lexique développé uniquement pour les besoins de l'analyse des rubriques «BUT», de 691 termes, comprenant essentiellement les chapitres : action sur le corps, partie du corps, être concerné, fonction et processus physiologiques, maladie.
- (4) Nous donnons des exemples en annexe
- (5) Dans l'ouvrage d'origine, l'Action est énoncée : «la mère lèche le front de l'enfant; s'il est sale, il faut intervenir contre le sorcier».
- (6) Cf. les travaux de Marie-Christine Pouchelle sur les savoirs du corps chez le chirurgien Mondeville, à paraître chez Flammarion.
- (7) Des contacts ont déjà été pris à cet effet avec les chercheurs du L.A.S.L.A.

ANNEXE 1

On donne ci-dessous quelques exemples de recettes analysées selon le formalisme développé.
On notera l'emploi de relations syntaxiques à l'intérieur des rubriques. Elles permettent de gérer :

- Le «OU» marqué par le «,»
- Le «ET» marqué par le «+»
- La «qualification» marquée par le «.»

RF : 02280
BT : POUR QU'UN VEAU OU UNE VACHE ACHETES SOIENT PRESERVES DE TOUTE MALADIE, NOTAMMENT DES MALADIES DU POIL ET DE LA PEAU
AC : L'ACHETEUR DOIT EMENER LA BETE AVEC LA CORDE AYANT HABITUELLEMENT SERVI DE CORDE D'ATTACHE, LE VEAU ETAIT SORTI DE L'ECURIE A RECOLONS, RENTRE CHEZ LUI, LE NOUVEAU MAITRE DONNE A MANGER A L'ANIMAL DE LA MAIN DROITE, IL AJOUTE UN PEU DE SEL A LA NOURRITURE, PUIS IL PREPARE LA PREMIERE LITIERE DE LA BETE AVEC DE LA PAILLE TIREE DU MATELAS DU MAITRE DE MAISON
OR : PAYS-MESSIN
DT : 1934
TI : VACHE
NA : R
SR : 1:743/ON S'ASSURE AINSI QUE L'ANIMAL NE S'ENNUIE PAS DANS SA NOUVELLE DEHEURE
BTA : PR1
BTM : MALADIE DE PEAU
BTE : BOVIN
BTL : PEAU

Action numéro 1

AT = ATTACHER; SA = MAITRE DE MAISON; OA = BETAAIL.ACHETER; PS = CORDE.HABITUELLE

Action numéro 2

AT = SORTIR; CA = A RECOLON; SA = BETAAIL.1; OA = ECURIE;

Action numéro 3

AT = DONNER A MANGER; CA = PREMIERE FOIS; SA = MAITRE DE MAISON; OA = MAIN DROITE+BETAAIL.ACHETE

TM = MELANGE(P.S=NOURRITURE) (P.S=SEL;NP=PEU)

Action numéro 4

AT = COUCHER; CA = PREMIERE FOIS; SA = MAITRE DE MAISON; OA =BETAAIL.ACHETER;
TM = MELANGE(P.S=LITIERE) (P.S=PAILLE;CP=MATELAS.MAITRE DE MAISON)

ANNEXE 1 (SUITE)

RF : 00436
 BT : SOIN ENFANTS EN CHATE
 AC : LA MERE DEVAIT, PORTANT SON BEBE SUR LES BRAS, MENDIER LE PRIX D'UNE
 MESSE QU'ELLE FAISAIT DIRE A L'AUTEL DU SAINT EVEQUE, DANS LA CHAPELLE
 DE SAINT AUTEUR, ERIGEE A PROXIMITE DE LA SOURCE ET LE PRIX D'UN
 PAIN. LA MERE ASSISTAIT AVEC SON ENFANT A CETTE MESSE ET DONNAIT, A
 L'OFFRANDE, UN PAIN PESANT LE MEME POIDS QUE LE BEBE. LE PRETRE
 BENISSAIT ENSUITE LES VETEMENTS DU MALADE ET LUI FAISAIT
 AVALER QUELQUES GOUTTES D'EAU DE LA SOURCE MIRACULEUSE
 OR : PAYS-MESSIN
 DT : 1700, 1800
 TI : AUTEUR (FONTAINE DE SAINT)
 NA : R
 SR : 1:29
 BTA : SOIGNER
 BTM : RACHITISME
 BTE : ENFANT

Action numéro 1

AT = MENDIER; SA = MERE; OA = PRIX DE MESSE

Action numéro 2

AT = ASSISTER MESSE; SA = MERE+ENFANT;

Action numéro 3

AT=OFFRIR; CA=MESSE; PS=PAIN; NP=MEME POIDS QUE.ENFANT

Action numéro 4

AT=BENIR; SA=PRETRE; OA=VETEMENT.ENFANT;

Action numéro 5

AT=FAIRE BOIRE; SA=PRETRE; OA=ENFANT; PS=EAU; CP=SOURCE MIRACULEUSE

ANNEXE 2

On donne ci-dessous un exemple de la rubrique ACTION CODEE pour les premières recettes traitées.
On notera l'emploi du « » pour répéter une information dans la rubrique correspondante
Les références notées 146.1, 146.2 etc ... sont à lire : Référence 146 - Action 1, Référence 146 -
Action 2, etc ...

9 AT=BOIRE;PS=VERVEINE;FP=TISANE;
163 AT=APPLIQUER;PC=PCM;PS=SANG;CP=POULE.FRAIS;
175 AT=;PC=;PS=CLEMATITE DES HAIES;PP=FEUILLE;
381 AT=;CA=MORT.MAITRE DE MAISON;PC=RUCHE;OA=ABEILLE;PS=ETTOFFE;FP=EN FORME DE CROIX;QP=NOIR;
36 AT=;CA=SECRET;OA=ASSIETTE;PS=AIGUILLE;FP=COUDRE UN LINCEUL;
308 AT=UTILISER;PS=AIL;
372 AT=APPLIQUER;PC=PCM;PS=;FP=ECRASE;
146.1 AT=BOIRE;TM=MELANGE(P=PLANTE A INFUSION;FP=TISANE;)(P=PAVOT;)
146.2 AT=APPLIQUER;PC=POITRINE;PS=BANDAGE;FP=SERRE;
268.1 AT=FAIRE UN PELERINAGE;PS=SAINT ROCH, SAINT SEBASTIEN;QP=STATUE;
268.2 AT=GRATTER;PS=;QP=;
268.3 AT=MANGER;TM=MELANGE(P=SAINT ROCH, SAINT SEBASTIEN;FP=POUDRE;QP=STATUE;)(P=PAIN;)
269.1 AT=FAIRE UN PELERINAGE;PS=SAINT ROCH, SAINT SEBASTIEN;QP=STATUE;
269.2 AT=GRATTER;PS=;QP=;
269.3 AT=MANGER;TM=MELANGE(P=SAINT ROCH, SAINT SEBASTIEN;FP=POUDRE;QP=STATUE;)(P=PAIN;)
410 AT=PRIER;PS=SAINT MAUR;QP=CHAPELLE;
466 AT=ALLUMER;CA=ACCOUCHEMENT;PS=CIERGE;FP=CHANDELEUR;
467 AT=;CA=AGONIE;PS=;FP=;
565 AT=ANNONCER LE DECES;CA=MORT.MAITRE DE MAISON;OA=CHEVAL, ABEILLE;
566 AT=ANNONCER LE DECES;CA=MAITRE DE MAISON.MORT;OA=VINAIGRIER;
515 AT=VOIR;CA=EN VISITE;OA=HABITATION, CHENIN;PS=PAILLE, BOIS;QP=EN CROIX;NP=DEUX;
558 AT=APPLIQUER;PC=PCM;PS=CONCOMBRE;PP=SUC;
148 AT=;PC=;PS=MILLEPERTUIS;FP=BOUTON, FLEUR;FP=HUILE;
149 AT=;PC=;PS=LYS;PP=PETALE;FP=;
152 AT=;PC=;PS=BETTERAVE;
180 AT=APPLIQUER,CATAFLASH;PC=;TM=MELANGE(P=LIMACON;FP=HACHE;)(P=FRONAGE BLANC;)(P=MORELLE;PP=SUC;)